

LORRAINE

Axe 7 : Droit, éthique et gestion des risques

Prévention des erreurs médicamenteuses

Contexte

Dans les établissements de santé, la prévention des l'iatrogénie médicamenteuse évitable repose notamment sur la sécurisation du circuit du médicament. Ce processus est complexe par son caractère transversal, la multiplicité des acteurs impliqués dans la prise en charge thérapeutique du patient et une quantité très importante de médicaments de tous types. Les établissements de santé sont incités à mettre en oeuvre une politique de prévention et de maîtrise des erreurs médicamenteuses évitables, afin de garantir la prise en charge thérapeutique du patient.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Public

Praticiens hospitaliers, Tous professionnels soignant

Exercice

2024

Code de formation

AFR 7.06

Nature

AFR

Organisé par
A déterminer

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences